

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00575 Numéro SIREN : 513 029 553 Nom ou dénomination : A.C.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt 1993

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.C.S.</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>12 DOMAINE DES BEAUX CHAMPS 76240 BELBEUF</u>																									
SIRET		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>0</td><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>5</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td> </tr> </table>										5	1	3	0	2	9	5	5	3	0	0	0	1	5
5	1	3	0	2	9	5	5	3	0	0	0	1	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																			
Exercice N clos le <u>31/03/2021</u>																									
ACTIF																									
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																			
		Autres *		014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040	196 742	042		196 742																		
	Total I (5)		044	196 742	048		196 742																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises * <i>Acte de dépôt le :</i>		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																			
		Autres * (3)		072	50 235	074		50 235																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	3 472	086		3 472																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II		096	53 707	098		53 707																			
Total général (I + II)		110	250 449	112		250 449																			
PASSIF																									
								Exercice N 1		NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			5 000																	
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126			500																	
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		132																		
	Report à nouveau				134			(1 666)																	
	Résultat de l'exercice				136			557																	
	Provisions réglementées				140																				
Total I				142			4 391																		
Provisions pour risques et charges				Total II		154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			78 426																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			11 820																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	132 681	172	155 812																	
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III				176			246 058																		
Total général (I + II + III)				180			250 449																		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	60 420																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	47 702	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.C.S.

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/01/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	51 264	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	11 090	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	62 354	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	18 549	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	769	244	1 172
	Rémunérations du personnel *					250	32 690	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	11 845	
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	1	
				260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	64 256	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(1 902)
Produits financiers	(III)	280	501		Charges financières	(V)		294	3 042
Produits exceptionnels	(IV)							290	5 000
Charges exceptionnelles (VI)					dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
					dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)							306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	557

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

557

314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	11 265			
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	10 500
		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)			653				
		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)			641				
		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies F)			990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	1 322	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables *				43 700	dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

30 MARS 2022



SAS A.C.S.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 DOMAINE DES BEAUX CHAMPS
76240 BELBEUF
R.C.S : ROUEN 513 029 553

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/03/2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2021** fait ressortir **un bénéfice de 556,50** Euros. Compte tenu d'un report à nouveau antérieur à hauteur de **-1 665,66** Euros, nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **556,50** Euros.

Il passera ainsi de **-1 665,66** Euros, à la somme de **-1 109,16** Euros après affectation.

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée

Résolution n°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 556,50** Euros. Compte tenu d'un report à nouveau antérieur à hauteur de **-1 665,66** Euros, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de **556,50** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **556,50** Euros.

Il passera ainsi de **-1 665,66** Euros, à la somme de **-1 109,16** Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Présidence

VIES

L'intelligence économique
& sociale

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROULX
Avis d'apurement

30 MAR 2022



SAS A C S

12, domaine des Beaux Champs
76240 BELBEUF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés de l'entreprise SAS A.C.S.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A.C.S. relatifs à l'exercice 30 septembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de L'entreprise à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 janvier 2022



Pierre CAPERAA
Commissaire aux comptes,
Inscrit auprès de la Compagnie
Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	196 742		196 742	78,56	196 742	80,48
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	196 742		196 742	78,56	196 742	80,48
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux	1 037		1 037	0,41		
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 496		1 496	0,60	4 003	1,64
Autres	47 702		47 702	19,05	41 250	16,87
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	3 472		3 472	1,39	2 478	1,01
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	53 707		53 707	21,44	47 731	19,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	250 449		250 449	100,00	244 473	100,00



PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2,00	2,05
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles	0,20	0,20
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 666	10 546
	-0,66	4,31
Résultat de l'exercice	557	-12 212
	0,22	-4,99
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	4 391	3 834
	1,75	1,57
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	78 426	96 048
. Découverts, concours bancaires	31,31	39,29
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	132 681	98 671
	52,98	40,36
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 820	7 878
	4,72	3,22
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 849	5 471
. Organismes sociaux	14 547	13 963
. Etat, impôts sur les bénéfices	1,14	2,24
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5,81	5,71
. Etat, obligations cautionnées	2 465	198
. Autres impôts, taxes et assimilés	0,98	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 270	3 835
	1,31	1,57
Autres dettes		14 575
		5,96
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	246 058	240 638
	98,25	98,43
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	250 449	244 473
	100,00	100,00

K

SAS A.C.S.

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	51 264		51 264	100,00	138 152	100,00	-86 888	-62,88		
Chiffres d'Affaires Nets	51 264		51 264	100,00	138 152	100,00	-86 888	-62,88		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			11 081	21,62	1 348	0,98	9 733	722,03		
Autres produits			9	0,02	401	0,29	-392	-97,75		
Total des produits d'exploitation (I)			62 354	121,63	139 902	101,27	-77 548	-55,42		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			18 549	36,18	5 869	4,25	12 680	216,05		
Impôts, taxes et versements assimilés			1 172	2,29	2 297	1,66	-1 125	-48,97		
Salaires et traitements			32 690	63,77	103 044	74,59	-70 354	-68,27		
Charges sociales			11 845	23,11	41 242	29,85	-29 397	-71,27		
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1	0,00	2	0,00	-1	-49,99		
Total des charges d'exploitation (II)			64 256	125,34	152 454	110,35	-88 198	-57,84		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 902	-3,70	-12 552	-9,08	10 650	84,85		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			501	0,98	452	0,33	49	10,84		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			501	0,98	452	0,33	49	10,84		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			3 042	5,93	3 099	2,24	-57	-1,83		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			3 042	5,93	3 099	2,24	-57	-1,83		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 541	-4,95	-2 647	-1,91	106	4,00		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-4 443	-8,66	-15 200	-10,99	10 757	70,77		

SAS A.C.S.

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000	9,75	3 000	2,17	2 000	66,67
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	5 000	9,75	3 000	2,17	2 000	66,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12	0,01	-12	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			12	0,01	-12	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 000	9,75	2 988	2,16	2 012	67,34
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	67 855	132,36	143 353	103,76	-75 498	-52,66
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	67 298	131,28	155 565	112,60	-88 267	-56,73
RÉSULTAT NET	557	1,09	-12 212	-8,83	12 769	104,56
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 250 449,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 556,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/11/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial, créé par la société, n'est pas valorisé à l'actif du bilan.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

L'impact direct de la crise sanitaire sur notre société a été la fermeture partielle puis totale des établissements exploités par nos filiales ; et plus précisément pour la SAS LA PECHERIE nous contraignant à ne pas facturer de prestations.

2.2.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise et chiffrage possible et fiable et sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité depuis mars 2020.

Les conséquences sur les postes du bilan et du compte de résultat sont :

- perte de chiffre d'affaires d'environ 150 000 euros,
- suspension de la rémunération des mandataires sociaux représentant une économie d'environ 130 000 euros,
- Indemnisation par le fonds de solidarité pour 10 500 euros,
- Aucun prêt garanti par l'état n'a été souscrit.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 196 742 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	196 742			196 742
TOTAL	196 742			196 742

3.2 - Etat des créances = 50 235 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	50 235	50 235	
TOTAL	50 235	50 235	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 246 058 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	78 426	18 006	60 420	
Dettes financières diverses	132 681	132 681		
Fournisseurs	11 820	11 820		
Dettes fiscales & sociales	23 131	23 131		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	246 058	185 638	60 420	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 789 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	95
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 117
Dettes fiscales & sociales	577
Autres dettes	
TOTAL	3 789

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 51 264 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	51 264	100,00 %
TOTAL	51 264	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 789 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	95
Emprunt interets courus(168840)	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 117
Fourn factures non parvenues(408100)	3 117
Dettes fiscales et sociales :	577
Provision cfe annee en cours(448610)	577
TOTAL	3 789